

Montréal, le mardi 30 septembre 2003

Madame Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Projet de régularisation des crues  
du bassin versant du lac Kénogami  
**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Commentaires au sujet du document DB 55**

---

Madame Boutin,

Vous trouverez ci-joint des commentaires du promoteur au sujet du document DB 55 déposé par le Conseil de la Nation Huronne-Wendat au sujet de la problématique de l'original.

Espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions de recevoir, madame Boutin, nos salutations distinguées.

Patrick Arnaud  
Porte-parole pour le projet de régularisation  
des crues du bassin versant du lac Kénogami  
p.j.  
PA/CM

Commentaires du promoteur sur le document DB55 intitulé « Réponse du Conseil de la nation Huronne-Wendat à la problématique de l'orignal présentée en audiences publiques concernant le projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami » présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en date d'août 2003.

### **Commentaires généraux**

- 1) Le mémoire (DB55) présenté par le Conseil de la nation Huronne-Wendat (CHNW) laisse croire que l'impact du projet Kénogami sur la ressource orignal n'a été évalué qu'en considérant les habitats estivaux. Or, ce n'est pas le cas, puisque les impacts ont été évalués en considérant l'ensemble des habitats recherchés par cette espèce, en particulier ceux jugés critiques pour la dynamique de cette population, soit les habitats d'hiver (voir Tecslut Environnement 2002 et Ministère des ressources naturelles et Hydro-Québec 2002). A cet effet, il y a eu des inventaires aériens réalisés lors de l'hiver 2001 dans le but de déterminer le nombre et la densité d'originaux et les habitats recherchés dans la zone d'étude du projet.
- 2) Dans le mémoire du CHNW, on constate l'absence de données scientifiques qui étayeraient les critiques faites au rapport de Tecslut (2003). Ainsi, à titre d'exemple, le CHNW prétend que les milieux humides de la rivière Pikauba sont fortement utilisés par les originaux en période estivale, mais sans présenter aucune donnée à l'appui.
- 3) Il semble que le CHNW a procédé à une sélection des renseignements présentés dans le rapport de Tecslut (2003) pour appuyer une argumentation visant à laisser croire à la Commission d'examen conjoint que les milieux humides sont fortement utilisés par l'orignal durant la période estivale.

### **Commentaires spécifiques**

Page 1, dernier paragraphe, section «Inventaires aériens»

L'hiver est effectivement la saison la plus propice pour l'inventaire aérien de l'orignal dont l'objectif est d'estimer le plus précisément les effectifs de population dans un territoire donné. En effet, le couvert forestier feuillu et résineux rend difficile la détection des animaux et, en hiver, la perte des feuilles et la présence de neige au sol augmente considérablement la visibilité des animaux et des pistes dans les milieux forestiers. Dans le cas où le couvert forestier est de type résineux dense, la visibilité est très réduite et cela malgré le fait que les animaux font des pistes dans la neige. Soulignons qu'un inventaire aérien a été effectué à l'hiver 2001 pour déterminer la densité et localiser les habitats fréquentés (voir Tecslut Environnement 2002).

Or, dans le cas des milieux humides de la rivière Pikauba, l'objectif des relevés en période estivale et automnale de 2002 n'était pas d'obtenir une estimation de la densité d'originaux utilisant ce secteur contrairement aux inventaires aériens réalisés en période hivernale. Tel que précisé à la page 2 du document de Tecslut (2003), cette étude fut réalisée «afin de préciser l'utilisation estivale et automnale de ces habitats

par l'original» compte tenu de l'importance de ce secteur pour la chasse. Basé sur les commentaires formulés à l'égard du rapport de TecSult (2003), il semble que le CNHW n'a pas bien saisi les objectifs de cette étude.

L'inventaire aérien des milieux humides de la rivière fut utilisé parce qu'il s'agissait d'une problématique particulière. Des conditions particulières permettaient effectivement l'utilisation de survol aérien pour atteindre les objectifs de l'étude. En effet, il n'y a pas de couvert forestier dans le secteur des milieux humides puisque ce sont des marécages, des marais, des bogs, des fens et des zones d'eau peu profondes (Foramec, 2002) et la visibilité y est très bonne.

À l'exception de quelques bosquets épars d'aulnes et de saules et d'épinettes noires isolées (voir détails dans le rapport de Foramec (2002)), c'est un habitat extrêmement ouvert où dominant des graminées. Ces dernières font tout au plus 1,5 m de hauteur. Un orignal dont la hauteur à l'épaule est en moyenne de 185 à 195 cm et dont la fourrure est de couleur noire ou brun foncé est ainsi très facile à détecter du haut des airs et peut difficilement passer inaperçu aux yeux de 3 observateurs d'expérience. De plus, les inventaires estivaux ont été réalisés tôt en matinée, tel que précisé à la page 3 du rapport de TecSult (2003) et conformément à la méthode mentionnée dans le mémoire du CNHW. Plus précisément, ils ont été réalisés entre 8h00 et 9h30. Ainsi, contrairement à ce qui est mentionné au mémoire du CNHW, l'inventaire qui visait à obtenir un indice de la fréquentation des milieux humides en période estivale a été réalisé dans des conditions propices à la détection des orignaux présents dans ce milieu au moment du survol. Nous tenons à rappeler que 3 orignaux (soit un mâle adulte et une femelle et son veau) ont été observés lors de ces survols réalisés en période estivale.

Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, section «Inventaires aériens»

Au sujet de la comparaison du milieu forestier et des milieux humides, nous vous référons à la figure 1 du rapport de TecSult (2003) illustrant les transects aériens effectués à l'été 2002 afin de constater que les milieux forestiers adjacents n'ont pas été survolés en période estivale contrairement aux inventaires aériens à l'automne (figure 2, TecSult 2003). L'absence de survol des milieux forestiers à l'été était liée au fait qu'il n'était pas nécessaire de le faire dans l'atteinte des objectifs de l'étude et qu'il était de toute façon inapproprié de survoler un secteur forestier car les animaux sont très difficile à détecter. Dans le rapport de TecSult (2003), il n'y a d'ailleurs pas de comparaison de la fréquentation des milieux forestiers par l'orignal entre l'été et l'automne car nous ne disposons pas de données comparables.

Il faut également rappeler que l'objectif des inventaires aériens à l'été et à l'automne n'était pas de démontrer ou d'infirmer la consommation de plantes aquatiques par l'orignal mais bien de documenter des indices de fréquentation des milieux humides de la rivière Pikauba par l'orignal. À cet effet, nous invitons la Commission à prendre connaissance de l'étude de la végétation aquatique réalisée par Foramec (2002) afin

de constater la rareté de plantes aquatiques dans les milieux humides de la rivière Pikauba.

Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, section «Transects»

Nous devons répéter que l'inventaire des pistes et des signes de présence réalisé par Tecult (2003) avait pour objectif d'obtenir des indices sur la fréquentation des milieux humides par l'orignal en période estivale et non pas d'estimer les effectifs de population.

Ainsi, les équipes de terrain ont examiné attentivement les tiges de graminées et de carex présentes le long des transects et aucun signe de broutage n'a été observé sur ces groupes végétaux. À cet égard, nous tenons à souligner que d'après le même article scientifique que celui cité dans le mémoire du CNHW, le régime alimentaire de l'orignal se composerait de 90% en feuilles et brout d'arbustes et d'arbres, 8% en herbacées et 2% en graminées (voir Tableau 35 dans Renecker et Schwartz (1998)). Compte tenu de la faible importance des graminées dans le régime alimentaire de l'orignal, on peut affirmer que les milieux humides dominés par des graminées du type *Calamagrostis canadensis* ne suscitent pas un intérêt marqué pour cette espèce.

À notre avis, il est faux de laisser croire que l'orignal pourrait être attiré par ces vastes prairies sèches en se comportant comme une vache dans des milieux humides dominés par des graminées telles que *Calamagrostis canadensis*. L'orignal ne possède pas un régime alimentaire très diversifié même si l'on tient compte du fait qu'il peut consommer champignons, petits fruits et lichens.

Enfin, nous rappelons que les inventaires de végétation (Foramec, 2002) ont démontré la très faible abondance de plantes aquatiques recherchées par l'orignal pour combler ses besoins en sels minéraux. Par conséquent, ces milieux humides ne peuvent pas présenter d'intérêt alimentaire pour l'orignal à ce chapitre.

Page 3, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> paragraphes, section «Transects»

A notre avis, le mémoire du CNHW ne fait pas une bonne interprétation des observations concernant les pistes et dépasse les limites d'interprétation imposées par la nature de ce type d'indice. D'abord, il est spécifié à la page 3 du rapport de Tecult (2003) que les pistes dites «récentes» peuvent dater de plusieurs jours. L'altération et la disparition des pistes est sans doute un processus très long car le substrat dans le secteur des milieux humides inventoriés est constitué de matériaux très fins et la strate dense de graminées agit comme un écran aux principaux agents de transformation (vents, orages, pluies).

Ainsi, même en l'absence d'utilisation estivale ou récente, les sentiers peuvent persister des années dans ce type de milieu. En effet, compte tenu du poids de l'orignal, les déplacements répétés à un même endroit, ne serait-ce qu'une fois à

toutes les trois semaines du printemps au début de l'automne par un seul animal, compacte le sol et crée une dépression quasi permanente dans le substrat. Dans le rapport de Tecsalt (2003), il est également précisé que les sentiers observés étaient situés dans des entonnoirs naturels, concentrant ainsi la circulation des animaux sur des crêtes de terrain entre des étangs et la rivière Pikauba entre autres.

Page 3, 6<sup>e</sup> paragraphe, section «En résumé»

Il aurait été opportun que le mémoire du CNHW mentionne les bémols apportés par Tecsalt (2003) concernant les limites d'interprétation associées aux relevés de pistes. On note ainsi une contradiction dans les commentaires du mémoire lorsque d'une part on discrédite la méthodologie des transects au sol mais qu'on affirme d'autre part que ces observations présentent des «résultats forts intéressants».

Page 4, 2<sup>e</sup> paragraphe, section «En conclusion»

En ne présentant aucun fait ou donnée sur l'utilisation estivale des milieux humides de la rivière Pikauba par l'orignal, nous ne pouvons que confirmer à nouveau notre position déjà exprimée sur l'utilisation du territoire du futur réservoir par l'orignal, même si cette conclusion va à l'encontre des perceptions exprimées dans le mémoire du CNHW quant à l'utilisation estivale et l'importance des milieux humides de la rivière Pikauba pour l'orignal.

## Références

- Caughley, G. 1977. *Analysis of vertebrate populations*. John Wiley and Sons, New York.
- Foramec. 2002. *Régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami. Description et cartographie de la végétation terrestre, riveraine et aquatique*. Rapport pour Tecsalt et le Groupe – Ingénierie, approvisionnement et construction, Hydro-Québec. Foramec inc., Québec. 31 p. et annexes.
- Ministère des ressources naturelles et Hydro-Québec 2002. *Régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami. Étude d'impact sur l'environnement. Volume 2. Aménagement du réservoir Pikauba*. MRN et Hydro-Québec, janvier 2002, 370 p. et annexe.
- Renecker, L. A. et C. C. Schwartz. 1998. *Food habits and feeding behavior*. Chapitre 13 pages 403-439 dans *Écologie and Management of the North American Moose*. A Wildlife Management Book
- Tecsalt Environnement inc. 2002. *Régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami. Étude des populations d'originaux, hiver 2001*. Rapport final présenté à Hydro-Québec par Tecsalt Environnement inc. Québec : mai 2002, pagination multiple + 3 annexes et 2 cartes.
- Tecsalt Environnement inc. 2003. *Régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami*. Fréquentation des milieux humides de la rivière Pikauba par l'orignal à l'été et l'automne 2002. Rapport d'étape présenté à Hydro-Québec par Tecsalt Environnement inc. Québec : mai 2003, 21 pages